Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Examen : BREVET PROFESSIONNEL SECTEUR TERTIAIRE	Session Automne 2009
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3 heures Coefficient : 3

Spécialités de brevets professionnels
Administration des fonctions publiques
Agent technique de prévention et de sécurité
Agent technique de sécurité dans les transports
Banque
Barman
Boucher
Boulanger
Bureautique
Charcutier traiteur
Coiffure
Cuisinier
Esthétique cosmétique parfumerie
Fleuriste
Gouvernante
Libraire
Maintenance des articles textiles option pressing
Préparateur en pharmacie
Restaurant
Sommelier
Vêtement sur mesure

CRDP de l'académie de Caen

MATÉRIEL AUTORISÉ :
Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n° 99-186 du 19/11/99)

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

PRESSE ET LIBERTÉ

Document 1

PRESSE (Droit polit.). On demande si la liberté de la presse est avantageuse ou préjudiciable à un État. La réponse n'est pas difficile. Il est de la plus grande importance de conserver cet usage dans tous les États fondés sur la liberté, je dis plus, les inconvénients de cette liberté sont si peu considérables vis-à-vis de ses avantages, que ce devrait être le droit commun de l'univers, et qu'il est à propos de l'autoriser dans tous les gouvernements.

Nous ne devons point appréhender[1] de la liberté de la presse [...] Un homme dans son cabinet lit un livre ou une satire[2] tout seul et très froidement. Il n'est pas à craindre qu'il contracte les passions et l'enthousiasme d'autrui, ni qu'il soit entraîné hors de lui par la véhémence d'une déclamation. Quand même il y prendrait une disposition à la révolte, il n'a jamais sous la main d'occasion de faire éclater ses sentiments. La liberté de la presse ne peut donc, quelque abus qu'on en fasse, exciter des tumultes populaires. Quant aux murmures, et aux secrets mécontentements qu'elle peut faire naître, n'est-il pas avantageux que, n'éclatant qu'en paroles, elle avertisse à temps les magistrats d'y remédier ? Il faut convenir que partout le public a une très grande disposition à croire ce qui lui est rapporté au désavantage de ceux qui le gouvernent; mais cette disposition est la même dans les pays de liberté et dans ceux de servitude. Un avis à l'oreille peut courir aussi vite, et produire d'aussi grands effets qu'une brochure. Cet avis même peut être également pernicieux[3] dans les pays où les gens ne sont pas accoutumés à penser tout haut, et à discerner le vrai du faux, et cependant on ne doit pas s'embarrasser de pareils discours.

1. Appréhender : craindre.
2. Satire : discours écrit ou oral qui se moque de quelque chose, souvent de façon ironique.
3. Pernicieux : dangereux, nuisible.

Source : Chevalier de Jaucourt, extrait de l'article « Presse » paru dans *L'Encyclopédie* (1751-1772).

Copie de l'académie de Caen

Document 2

La presse à bon marché est une promesse tacite de la République au suffrage universel. Ce n'est pas assez que tout citoyen ait le droit de voter. Il importe qu'il ait la conscience de son vote, et comment l'aurait-il si une presse à la portée de tous, du riche comme du pauvre, ne va [pas] chercher l'électeur jusque dans le dernier village ? [...] Or, la presse, et surtout la presse à bon marché, cette parole présente à la fois partout et à la même heure, grâce à la vapeur et à l'électricité, peut seule tenir la France tout entière assemblée comme sur une place publique et la mettre, homme par homme et jour par jour, dans la confidence de tous les événements et au courant de toutes les questions ; et ainsi, de près comme de loin, le suffrage universel forme un vaste auditoire invisible qui assiste à nos débats, entend nos discours, suit de l'œil les actes du gouvernement et les pèse dans sa conscience.

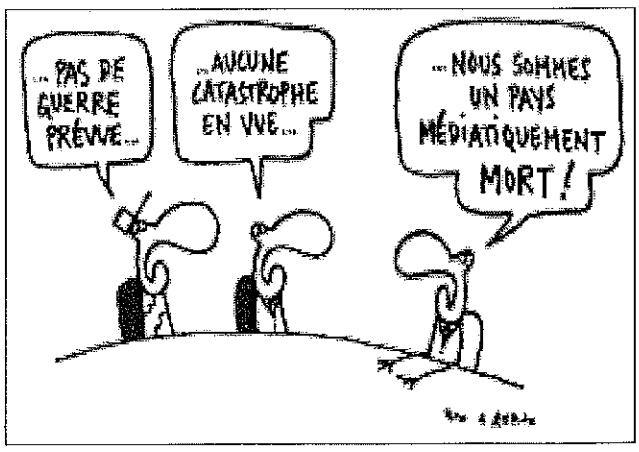
Source : Extrait du rapport présenté par E. Pelletan au Sénat lors des débats sur la liberté de la presse en juin 1881. La loi sur la liberté de la presse est votée le 29 juillet 1881.

Document 3

Document 3a



Document 3b



Document 4

M. Walter[1], qui l'appréciait cependant, avait souvent désiré un autre homme pour lui confier les échos[2], qui sont, disait-il, la **moelle du journal**. C'est par eux qu'on lance les nouvelles, qu'on fait courir les bruits, qu'on agit sur le public et sur la rente[3]. Entre deux soirées mondaines il faut savoir glisser, sans avoir l'air de rien, la chose importante, plutôt insinuée que dite. Il faut, par des sous-entendus, laisser deviner ce qu'on veut, démentir de telle sorte que la rumeur s'affirme, ou affirmer de telle manière que personne ne croie au fait annoncé. Il faut que, dans les échos, chacun trouve, chaque jour une ligne au moins qui l'intéresse, afin que tout le monde les lise. Il faut penser à tout et à tous, à tous les mondes, à toutes les professions, à Paris et à la Province, à l'Armée et aux Peintres, au Clergé et à l'Université, aux Magistrats et aux Courtisanes.

L'homme qui les dirige et qui commande au bataillon des reporters doit être toujours en éveil, et toujours en garde, méfiant, prévoyant, rusé, alerte et souple, armé de toutes les astuces et doué d'un flair infaillible pour découvrir la nouvelle fausse du premier coup d'œil, pour juger ce qui est bon à dire et bon à celer[4], pour deviner ce qui portera sur le public; et il doit savoir le présenter de telle façon que l'effet en soit multiplié.

M. Boisrenard, qui avait pour lui une bonne pratique, manquait de maîtrise et de chic; il manquait surtout de la rouerie[5] native qu'il fallait pour pressentir chaque jour les idées secrètes du patron. Duroy devait faire l'affaire à la perfection, et il complétait admirablement la rédaction de cette feuille **"qui naviguait sur les fonds de l'Etat et sur les bas-fonds de la politique"**, selon l'expression de Norbert de Varenne.

Les inspirateurs et véritables rédacteurs de *La Vie française* étaient une demi-douzaine de députés intéressés dans toutes les spéculations que lançait ou que soutenait le directeur. On les nommait à la Chambre[6] "la bande Walter" et on les enviait parce qu'ils devaient gagner de l'argent avec lui et par lui.

Forestier, rédacteur politique, n'était que l'homme de paille de ces hommes d'affaires; l'exécuteur des intentions suggérées par eux. Ils lui soufflaient ses articles de fond qu'il allait toujours écrire chez lui pour être tranquille, disait-il.

Mais, afin de donner au journal une allure littéraire et parisienne, on y avait attaché deux écrivains célèbres en des genres différents, Jacques Rival, chroniqueur d'actualité, et Norbert de Varenne, poète et chroniqueur fantaisiste, ou plutôt conteur, suivant la nouvelle école.

Puis on s'était procuré, à bas prix, des critiques d'art, de peinture, de musique, de, théâtre, un rédacteur criminaliste et un rédacteur hippique, parmi la grande tribu mercenaire des écrivains à tout faire. Deux femmes du monde, "Domino rose" et "Patte blanche", envoyaient des variétés mondaines, traitaient les questions de mode, de vie élégante, d'étiquette, de savoir-vivre, et commettaient des indiscrétions sur les grandes dames.

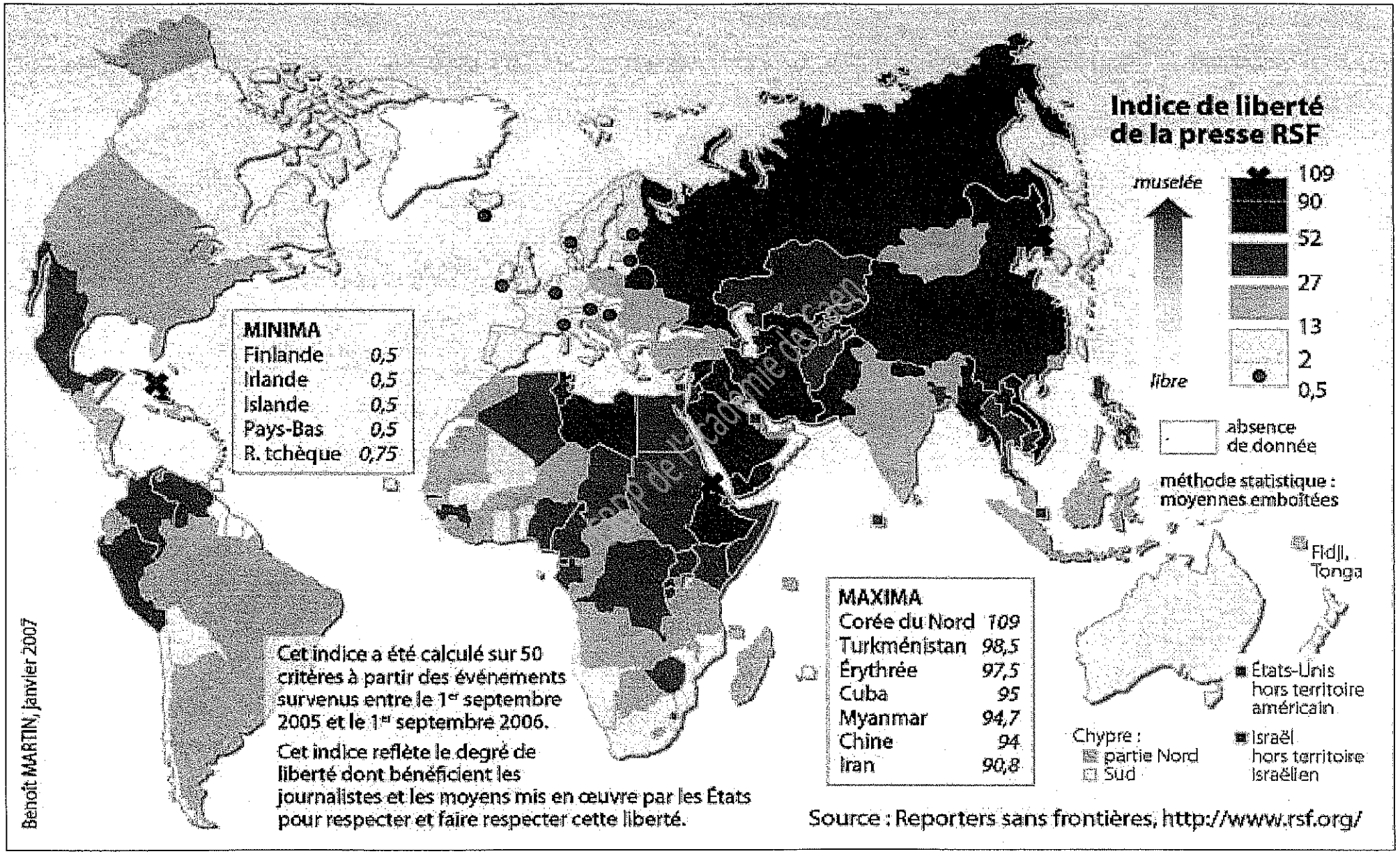
Et *La Vie française* "naviguait sur les fonds et bas-fonds", manœuvrée par toutes ces mains différentes.

CNDP-CRDP Académie de Caen

1. M. Walter : directeur du journal *La Vie Française.*
2. Les échos : rubrique composée de brefs articles comportant les indiscrétions sur les célébrités.
3. La rente : revenu périodique du journal.
4. Celer : cacher, dissimuler.
5. La rouerie : la ruse.
6. La Chambre : l'Assemblée nationale.

Source : Extrait de Bel Ami, Guy de Maupassant, 1885.

Document 5


Indice de liberté de la presse RSF
muselée
libre
109
90
52
27
13
2
0,5
absence de donnée
méthode statistique : moyennes emboîtées
MINIMA
Finlande 0,5
Irlande 0,5
Islande 0,5
Pays-Bas 0,5
R. tchèque 0,75
MAXIMA
Corée du Nord 109
Turkménistan 98,5
Érythrée 97,5
Cuba 95
Myanmar 94,7
Chine 94
Iran 90,8
Fidji, Tonga
États-Unis hors territoire américain
Israël hors territoire israélien
Chypre : partie Nord, Sud
Cet indice a été calculé sur 50 critères à partir des événements survenus entre le 1er septembre 2005 et le 1er septembre 2006.
Cet indice reflète le degré de liberté dont bénéficient les journalistes et les moyens mis en œuvre par les États pour respecter et faire respecter cette liberté.
Source : Reporters sans frontières, http://www.rsf.org/
Benoît MARTIN, janvier 2007

Document 6

La célèbre journaliste et opposante russe Anna Politkovskaïa a été assassinée à Moscou le 7 octobre 2006. Ce crime enfonce un peu plus la Russie dans la violence et l'arbitraire. D'autres journalistes courageux ont été tués ces dernières années. Le bi-hebdomadaire *Novaïa Gazeta* avait déjà perdu deux journalistes avant Anna. [...]

Anna Politkovskaïa se sentait investie d'une mission. Elle avait vécu trop d'horreurs en Tchétchénie[1], rencontré trop de misère et de violence là et ailleurs en Russie. Depuis 1999, elle se rendait très souvent en Tchétchénie et dans le Nord-Caucase, prenant des risques chaque jour. Mais elle sillonnait aussi les provinces russes et connaissait comme peu de Russes les réalités profondes de ce territoire distendu et mal gouverné. [...] Elle s'imposait comme l'opposante la mieux informée et la plus rigoureuse. Ses enquêtes étaient menées dans le détail, elle ne comptait pas ses heures de travail, elle écrivait chaque jour. [...] En bonne journaliste, elle sait que contrôler les médias assure le contrôle de l'information. Et elle dénonce sans relâche les mensonges d'Etat, la désinformation, la manipulation des esprits par une télévision servile. Dans un tel contexte, Anna Politkovskaïa, la grande reporter et l'infatigable chroniqueuse de la Russie réelle, ne représente-t-elle pas une bien plus grande menace que les rares hommes politiques d'opposition ou les quelques autres défenseurs des droits de l'Homme pour le pouvoir russe ?

1. Tchétchénie : république de Russie qui refuse l'autorité de la Russie d'où des conflits entre les deux pays.

Source : Marie Mendras, Revue *Esprit*, novembre 2006.

CRDP de l'académie de Caen

Questions

Document 1 - 9 points

1. Quel est le sujet abordé par le chevalier de Jaucourt dans cet article ? (1 point)

2. Quel point de vue défend-il ? (1 point)

3. Citez deux procédés d'écriture utilisés par l'auteur, dans le premier paragraphe, qui illustrent sa conviction. (3 points)

4. Reformulez deux des arguments qu'il développe pour défendre son point de vue. (4 points)

Document 2 - 3 points

5. Selon l'auteur, pourquoi est-il important que la presse soit « *présente partout et à la même heure* » ? (3 points)

Documents 1 et 2 - 2 points

6. E . Pelletan et le chevalier de Jaucourt partagent-ils le même point de vue ? Justifiez votre réponse. (2 points)

Document 3 - 4 points

7. Identifiez pour chacun des deux dessins la critique adressée à la presse et aux médias. Formulez votre réponse en un bref paragraphe. (4 points)

Document 4 - 8 points

8. Pourquoi les échos sont-ils considérés par M. Walter comme la « moelle du journal » ? (2 points)

9. Observez la construction du second paragraphe.
   a) Relevez et nommez un procédé d'écriture utilisé. (1 point)
   b) Donnez sa fonction. (2 points)

10. Pourquoi l'expression « qui naviguait sur les fonds de l'Etat et sur les bas-fonds de la politique » définit-elle bien le journal *La Vie Française* ? (3 points)

Documents 3a, 3b et 4 - 2 points

11. Montrez que l'on retrouve dans le texte de Maupassant les critiques à la presse suggérées par le document 3. (2 points)

Document 5 - 8 points

12. Que signifie un indice de liberté de la presse élevé ? Faible ? (2 points)

13. Citez trois régions du monde ou pays où :
   - l'indice de liberté de la presse est élevé, (1,5 points)
   - l'indice de liberté de la presse est faible. (1,5 points)

14. Comment pouvez-vous expliquer ces différences entre régions du monde ? (3 points)

Document 6 - 3 points

15. Qu'est-il arrivé à la journaliste Anna Politkovskaïa ? Pourquoi ? (3 points)

CRDP de l'académie de Caen

Documents 3, 4 et 6 - 3 points

16. Montrez que le document 6 donne une image de la presse, du métier de journaliste différente de celle des documents 3 et 4. (3 points)

Compétences d'écriture – 18 points

Choqué par la lecture de l'article sur Anna Politkovskaïa (document 6), vous écrivez une lettre au responsable de l'association « Reporters sans frontières » pour défendre la nécessité d'avoir une presse libre partout dans le monde.

Vous argumenterez et illustrerez votre propos à l'aide d'exemples concrets en une trentaine de lignes environ.

Par souci d'anonymat des copies, vous ne signerez pas votre lettre

CRDP de l'académie de Caen

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.